



Définition

Peinture acrylique garnissante, aspect mat velouté.
Neuf et rénovation.

Propriétés

- Murs et Plafonds
- Degré de brillance contenu de 2 à 4%
- Excellent pouvoir garnissant
- Lavable

Supports admis

Tout support intérieur, murs et plafonds.

Mise en œuvre

Préparation des supports : Les supports doivent être préparés selon les règles du DTU 59.1.

Outils : brosse, rouleau et airless (Buse 519).

Rouleau recommandé : Microfibre Polyester Tissé Haute Densité 12mm ou Polyester Tissé 13mm.

Nettoyage des outils : à l'eau.

Rendement : 9 m² par litre.

Séchage (à 23°C – 50% HR) : sec : 2 h. Recouvrable : 6 h.

Précautions d'emploi :

- Ne pas appliquer à une température inférieure à +8°C et un taux d'hygrométrie supérieur à 70%.
- Ne pas appliquer sur des fonds surchauffés.
- Ne pas appliquer sur des fonds humides.

Renseignements techniques

Conditionnement : seaux plastiques 15 litres.

Conservation : 18 mois dans un emballage non entamé. Stocker à l'abri du gel.

Brillant spéculaire : de 2 à 4% sous un angle de 85°.

Résistance à l'abrasion humide: norme NF EN 13300 : classe 2 (perte d'épaisseur du film > 5µm et < 20 µm, après 200 cycles).

Extrait sec (en poids) : 57 %

Masse volumique : 1,5 (norme EUR PL 004).

Données réglementaires, environnementales et sanitaires

Règlementation en vigueur : Norme AFNOR T 36005 FAMILLE I – CLASSE 7b2.

Sécurité : Produit en phase aqueuse, non soumis à l'étiquetage.

Emissions dans l'air intérieur (selon ISO 16000) : Ce produit contient moins de 1g/l de COV.

FDS : Consultable sur : www.sofec.net